

Jamais vous n'arriverez à faire une définition assez stricte pour l'aire qu'il soit impossible, absolument impossible de gagner de l'argent par le sport. Mais à quoi bon s'attaquer à ce problème insoluble quand la solution est là toute voisine et très simple, indiquée par vous-même. C'est le serment. Il n'y a pas besoin pour cela de mise en scène. Si vous voulez en faire à l'occasion des Jeux Olympiques, cela se peut mais c'est inutile. Il n'est pas nécessaire de faire un faux serment « sur le drapeau de son pays » pour être digne de mépris. Il suffit quand on vous a demandé: Jurez-vous de n'avoir jamais gagné d'argent par le sport ? de répondre : je le jure — quand cela n'est pas vrai — pour devenir un misérable. Et les exécutions, croyez-le, seront assez complètes pour ôter aux suivants l'envie de s'y frotter.

Nous autres, nous voulons le serment. C'est une idée de génie. Nous en avons assez de ces sales sportsmen qui se qualifient d'amateurs et emplissent leur bourse en se cachant. Ces mœurs affreuses déconsidèrent et perdent le beau sport pur que vous défendez et que nous aimons. C'est pourquoi nous attendons avec impatience de voir le Comité International Olympique prendre une décision courageuse dans cette matière et décider qu'avant de participer à des concours olympiques, les athlètes seront invités à prêter le serment sur l'honneur qu'ils n'ont jamais manqué aux lois de l'amateur. Faites cela hardiment, messieurs les membres du Comité, et vous aurez bien mérité du sport.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées.

Il va de soi que nous faisons toutes réserves sur les accusations portées dans cette lettre que nous nous bornons à verser au dossier de l'enquête sur l'amateurisme. Nos lecteurs apprécieront.

LA QUESTION DES PARFUMS

Il y a parfums et parfums et vous entendez bien que nous examinons ici lesquels conviennent à l'athlète et si même l'athlète doit jamais en faire usage sous peine de se féminiser et se décadentiser.

Donc il y a les huiles et les eaux et cette différence capitale permet de trancher de suite une première question ; les huiles doivent être proscrites tandis qu'aucune bonne raison n'existe de proscrire aussi les eaux. Seulement il convient de savoir dans quelle mesure et comment un homme peut s'en servir. A cet effet posons quelques principes.

Premièrement, le parfum doit être l'accessoire de la propreté. Rien n'est plus naturel que d'apprécier le plaisir de se laver dans une eau odorante ou bien, à l'aide d'un vaporisateur, de s'en asperger le corps après la toilette. De ces deux procédés toutefois nous préférons le premier, plus rapide et plus simple et qui consiste à verser quelques gouttes d'essence parfumée dans l'eau dont on va se servir. Il ne nécessite pas l'emploi d'un instrument fragile et n'a rien d'efféminé.

Deuxièmement, le parfum doit toujours être général et non local; il le sera si l'on s'en tient à l'usage que nous venons de préciser. Parfumer ses cheveux, sa moustache, son mouchoir, son papier à lettres, ce sont là des soins qui ne sont pas dignes d'un athlète alors que, on ne saurait trop le répéter, rendre odorante l'eau de la toilette est un agrément sain et que chacun peut se permettre.

Troisièmement enfin, le parfum employé doit être unique. Changez-en si cela vous plaît et il peut être bon de ne pas s'habituer à une odeur déterminée, toujours la même. Mais employer plusieurs parfums à la fois pour des usages différents est un premier pas vers le décadentisme dont il faut toujours se méfier en ces matières.

Ces trois principes suffisent selon nous à réglementer l'emploi des parfums parmi les athlètes. Dans les limites qu'ils fixent, personne ne doit trouver à redire à un raffinement qui nous est enseigné par la nature. Car les fleurs n'épandent pas des parfums subtils dans l'atmosphère pour que l'homme s'entraîne à ne pas s'en apercevoir. Tout le monde sait combien l'odorat de ceux que nous appelons les sauvages est exercé. La civilisation a plutôt obscurci ce sens qu'elle ne l'a affiné. Nous ne risquons donc rien à le cultiver. Reste le danger d'efféminement ; mais s'habituer à porter des tissus trop fins ou du linge brodé est certainement beaucoup plus dangereux pour un homme que de se servir chaque jour d'un flacon d'eau parfumée. L'odeur de la verveine est moins destructive de virilité que le contact de la soie. Et s'il est pénible

eu pénétrant dans le cabinet de toilette d'un athlète, de le trouver encombré de fioles de toutes dimensions et de toutes couleurs, il n'est nullement déplaisant d'y relever les signes d'un raffinement discret. Entre le culte dont le corps ne doit pas devenir l'objet et les soins auxquels il a droit, il y a un abîme. C'est pourquoi nous ne comprenons pas l'espèce d'excommunication majeure prononcée par nombre de pédagogues contre les parfums en général et les « dégénérés » qui osent en faire usage.

CHRONIQUE DU MOIS

Un sujet scabreux... et oiseux

Le congrès international d'hygiène scolaire qui vient de se tenir à Paris est le troisième du nom, sinon du genre. Le premier s'était tenu à Nuremberg voici un certain nombre d'années; le second à Londres. Le congrès de Paris a été brillant; plus de quinze cents adhérents avaient répondu à l'appel du Comité. Le programme était des plus complets; tous les sujets intéressants de près ou de loin l'hygiène scolaire furent passés en revue, y compris le plus sensationnel, le plus scabreux et, à notre humble avis, le plus oiseux de tous, celui de l'« éducation sexuelle ». Il y a déjà quelque temps qu'un mouvement se dessine auquel instituteurs, professeurs, hygiénistes, savants sont éloquemment conviés à s'associer en vue d'ajouter à la pédagogie moderne cette branche imprévue. Si nous ne nous abusons, ce mouvement a pris naissance en Suisse et c'est de là principalement qu'est partie une propagande zélée dont il serait curieux d'étudier les origines et les moyens. Quoi qu'il en soit, les « sexualistes » semblent s'être donné rendez-vous au congrès de Paris; ils y ont paru en nombre imposant et sont parvenus à faire voter des vœux véritablement stupéfiants par leur teneur et l'esprit dont ils s'inspirent.

A l'école, le maître ou la maîtresse auront à débiter « par une sorte de catéchisme naturel ». On fera demander à l'enfant « qui